

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE

délibération :
2019_2_1

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mille dix neuf, le mardi 26 mars à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du : 18 Mars 2019

Présents : Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Madame BIRONNEAU Marylène, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur BERGER Xavier, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien

Absent(s) : Monsieur LIOT Gérard

Objet : Approbation du Compte Administratif 2018

Excusé(s) : Monsieur LEGEAY Nicolas

Secrétaire de Séance : Madame Marlyse GUILBAUD

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre prend la présidence.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver le Compte Administratif de la commune pour l'année 2018 qui s'élève à :
 - * 357 724,42 € pour la section de dépenses de fonctionnement;
 - * 571 455,89 € pour la section de recettes de fonctionnement;
 - * 354 923,64 € pour la section de dépenses d'investissement;
 - * 264 521,72 € pour la section de recettes d'investissement;
 - * 123 329,55 € pour l'excédent de fonctionnement;
 - * 64 825,92 € pour le déficit d'investissement.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis le 26/03/2019, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.
Au registre sur les signatures pour copies conformes,
Le Maire,
Gérard Liot